



Bordeaux, le 10 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine

>>> Une circulation virale qui ralentit notamment grâce à une bonne couverture vaccinale, qui doit continuer de progresser

La semaine du 30 août au 5 septembre confirme la tendance à la baisse des indicateurs épidémiologiques, et le ralentissement de la circulation du virus en Nouvelle-Aquitaine. L'épidémie est toujours à un niveau élevé et même si le taux d'incidence diminue (84,4 / 100 000 habitants), il est encore au-dessus du seuil d'alerte fixé à 50 / 100 000 habitants.

Le taux de positivité diminue aussi pour la 6^{ème} semaine consécutive (1,9 % contre 2,2 % semaine 34).

Le taux d'incidence diminue dans toutes les tranches d'âge, tous les départements sont concernés. Il est désormais inférieur au seuil d'alerte chez les 65 ans et plus. Le taux le plus élevé est toujours observé chez les 15-44 ans (130,7 / 100 000 habitants).

Après une hausse très importante de l'activité de dépistage au cours de l'été, le taux de dépistage est en baisse pour la 2^{ème} semaine consécutive (4 520 / 100 000 habitants contre 5 368 / 100 000 habitants semaine 34).

Le nombre de nouvelles hospitalisations et le nombre de nouvelles admissions en service de soins critiques sont en diminution depuis le 16 août (- 6 personnes en service de réanimation en 1 semaine).

Situation sanitaire du 30 août au 05 septembre 2021 //

Département	Testés	Tests positifs	Taux de positivité (%)	Taux d'incidence pour 100 000 hab.	Total positifs du 21/01/20 au 05/09/21	Hospitalisations au 05/09/21	Dont réa. au 05/09/21	Total Retours à domicile depuis le 21/01/20	Total décès à l'hôpital depuis le 21/01/20
Charente	13 450	242	1,8 ↘ (- 0,2 pt)	69,5 ↘ (- 24,1 pts)	17 871	17	5	712	162
Charente-Maritime	28 980	389	1,3 ↘ (-0,5 pt)	60,1 ↘ (- 38,8 pts)	31 684	77	19	1 352	358
Corrèze	9 884	134	1,4 ↘ (- 0,9 pt)	55,8 ↘ (- 55,7 pts)	15 161	18	5	979	226
Creuse	3 649	48	1,3 ↗ (+ 0,2 pt)	41,3 →	5 805	19	1	606	98
Dordogne	17 721	369	2,1 ↘ (- 0,5 pt)	90,4 ↘ (- 39,6 pts)	25 341	104	8	1 026	257
Gironde	83 577	1 754	2,1 ↘ (- 0,2 pt)	107,4 ↘ (- 29,7 pts)	122 994	203	44	6 113	1 122
Landes	15 842	314	2,0 ↘ (-0,2pt)	76,2 ↘ (- 31,6 pts)	27 614	16	6	1 005	256
Lot-et-Garonne	17 285	332	1,9 ↘ (- 0,4 pt)	100,5 ↘ (- 42,7 pts)	22 045	18	6	940	192
Pyrénées-Atlantiques	35 922	709	2,0 ↘ (- 0,3 pt)	103,8 ↘ (- 35,3 pts)	49 552	104	11	2 258	498
Deux-Sèvres	14 856	316	2,1 →	84,8 ↘ (- 12,1 pts)	26 560	25	4	1 211	267
Vienne	17 050	280	1,6 ↘ (- 0,2 pt)	64,0 ↘ (-16,9 pts)	27 966	26	8	1 386	278
Haute-Vienne	12 974	179	1,4 ↘ (- 0,6 pt)	48,3 ↘ (- 35,3 pts)	24 928	37	4	1 255	334
Nouvelle-Aquitaine	271 190	5 066	1,9 ↘ (- 0,3 pt)	84,4 ↘ (- 31,3 pts)	397 521	664	121	18 843	4 048

Source : Données de Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Face au virus, chaque geste compte !

N'abandonnons pas les gestes barrières, notamment le port du masque quand la distanciation physique n'est pas possible et/ou que l'on évolue dans un espace clos où les risques de contamination au variant delta sont élevés. Pour les personnes qui ne sont pas encore vaccinées, le risque reste plus important de contaminer les plus fragiles, notamment lors de soirées festives ou de rencontres familiales.

>>> Point sur la vaccination : bilan régional au 7 septembre 2021

Au 7 septembre dernier, 4 718 780 Néo-Aquitains avaient reçu au moins une dose de vaccin (78,6 %) et 4 430 696 ont leur schéma vaccinal complet (73,8 %). En termes de couverture vaccinale de sa population (schéma complet), la Nouvelle-Aquitaine est la 3^{ème} région métropolitaine qui vaccine le plus après la Normandie la (74,5 %) et la Bretagne (74 %).

Cumul du nombre de vaccinations au 7 septembre 2021 ////////////////				
Département	Au moins une dose de vaccin (N)	Couverture vaccinale une dose (%)	Deux doses de vaccin (N)	Couverture vaccinale deux doses (%)
16 - CHARENTE	269 709	77.5	249 009	71.5
17 - CHARENTE-MARITIME	538 583	83.2	508 433	78.6
19 - CORRÈZE	187 812	78.1	176 769	73.6
23 - CREUSE	92 300	79.4	85 019	73.1
24 - DORDOGNE	307 130	75.2	285 102	69.8
33 - GIRONDE	1 262 287	77.3	1 185 544	72.6
40 - LANDES	335 007	81.3	323 545	78.5
47 - LOT-ET-GARONNE	252 102	76.3	233 325	70.6
64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	561 716	82.2	535 915	78.4
79 - DEUX-SÈVRES	289 938	77.8	269 600	72.4
86 - VIENNE	335 228	76.6	308 170	70.5
87 - HAUTE-VIENNE	286 968	77.4	270 265	72.9
Nouvelle-Aquitaine	4 718 780	78.6	4 430 696	73.8

Source : Données extraites de Vaccin Covid, CNAM, exploitées par Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

En savoir plus sur les données épidémiologiques et la vaccination en Nouvelle-Aquitaine (indicateurs vaccination des résidents et professionnels d'EHPAD et USLD, par classe d'âge par département, etc.)

> [COVID-19 - Points épidémiologiques régionaux Coronavirus Nouvelle-Aquitaine Septembre/Octobre 2021](#)

En Nouvelle-Aquitaine, une part importante de la population étant vaccinée, on observe désormais un ralentissement de l'évolution de la couverture vaccinale dans presque toutes les classes d'âge, exceptés chez les 75 ans et plus où elle a progressé de + 2,4 points. **Néanmoins, 90 % des 75 ans et plus, et 60 % des 12-17 ans ont un schéma vaccinal complet.**

Vaccination 1 dose par tranches d'âge au 7 septembre 2021 ////////////////												
	12-17		18-39		40-49		50-64		65-74		75 et plus	
	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)
16-Charente	17 009	73.6	61 265	80.1	35 348	83.3	68 216	91.7	47 190	>95.0	40 609	93.5
17-Charente-Maritime	37 137	86.1	124 350	92.6	69 930	89.2	125 526	94.1	100 672	>95.0	80 827	94.7
19-Corrèze	12 209	76.8	43 245	85.9	24 968	85.6	45 026	88.8	32 154	93.2	30 126	92
23-Creuse	5 266	74.8	19 088	88.9	11 232	84	23 747	88.4	17 538	93.2	15 392	90.1
24-Dordogne	18 523	71.7	64 578	83.2	38 716	80.2	76 813	84	58 506	91.1	49 901	86.3
33-Gironde	86 013	73.4	383 826	83.4	195 658	88.9	285 248	>95.0	172 060	>95.0	139 037	>95.0
40-Landes	26 850	>95.0	82 811	>95.0	46 227	85.4	78 238	89.6	55 491	>95.0	45 253	91.9
47-Lot-et-Garonne	16 027	70.6	60 519	85.7	34 104	88	61 710	89.7	41 403	90.8	38 285	89
64-Pyrénées-Atlantiques	37 729	80.6	143 926	91.5	79 138	90	135 172	>95.0	86 866	>95.0	78 640	>95.0
79-Deux-Sèvres	23 390	83.1	71 920	88.5	41 959	88.8	68 630	88.8	44 265	>95.0	39 701	92.3
86-Vienne	22 732	69.8	91 685	81.1	46 834	88.5	78 103	93.4	50 564	>95.0	45 222	94
87-Haute-Vienne	18 388	73.6	72 488	83	39 128	87.4	68 931	92.2	47 240	>95.0	40 682	89.5
Nouvelle-Aquitaine	321 273	77.4	1 219 701	86.1	663 242	87.6	1 115 360	92.3	753 949	>95.0	643 675	92.9

Vaccination schéma complet par tranches d'âge au 7 septembre 2021 ////////////////												
	12-17		18-39		40-49		50-64		65-74		75 et plus	
	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)
16-Charente	12 393	53.6	53 998	70.6	32 400	76.4	64 841	87.2	45 991	>95.0	39 352	90.6
17-Charente-Maritime	29 077	67.4	113 854	84.8	65 658	83.7	121 592	91.1	99 448	>95.0	78 742	92.3
19-Corrèze	9 609	60.5	39 614	78.7	23 643	81.1	43 590	85.9	31 308	90.7	28 954	88.4
23-Creuse	4 017	57.1	16 544	77.1	10 161	76	22 406	83.4	17 043	90.6	14 830	86.9
24-Dordogne	13 702	53	56 997	73.4	35 629	73.8	73 469	80.4	57 121	88.9	48 133	83.2
33-Gironde	67 355	57.5	354 494	77	185 078	84.1	275 200	91.9	168 566	>95.0	134 643	92.8
40-Landes	22 960	82.6	79 199	91.8	44 780	82.7	76 844	88	55 216	>95.0	44 474	90.3
47-Lot-et-Garonne	12 196	53.7	53 796	76.2	31 355	80.9	58 871	85.5	40 284	88.4	36 794	85.5
64-Pyrénées-Atlantiques	30 577	65.3	135 471	86.2	75 804	86.2	131 583	93.7	85 753	>95.0	76 607	92.7
79-Deux-Sèvres	17 524	62.2	64 831	79.8	39 279	83.1	65 922	85.3	43 331	93.5	38 674	89.9
86-Vienne	15 887	48.8	80 957	71.6	43 322	81.9	74 684	89.3	49 425	>95.0	43 855	91.2
87-Haute-Vienne	14 424	57.7	66 429	76.1	37 005	82.7	66 560	89	46 238	94.1	39 552	87
Nouvelle-Aquitaine	249 721	60.1	1 116 184	78.8	624 114	82.4	1 075 562	89	739 724	>95.0	624 610	90.1

Source : Vaccin Covid, Cnam, exploitation Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

>>>Une dose de rappel pour les plus fragiles et les personnes âgées de 65 ans et plus

La campagne de rappel du vaccin contre la Covid-19 a débuté le 1^{er} septembre dernier.

Sont concernés :

- les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et des unités de soins de longue durée (USLD) ;
- les personnes de plus de 65 ans ;
- les [personnes à très haut risque de forme grave](#) ;
- les [personnes présentant des pathologies facteurs de risque de forme grave](#) ;
- les personnes sévèrement immunodéprimées ;
- les personnes ayant reçu le vaccin Janssen.

La dose de rappel doit être administrée 6 mois après la dernière injection. Les publics dont le parcours vaccinal est complet sont prioritaires pour recevoir une dose de rappel avec un vaccin contre la Covid-19 à ARN messenger (BioNTech-Pfizer ou Moderna).

Si le délai des 6 mois est respecté, les personnes concernées peuvent prendre rendez-vous pour se faire vacciner :

- chez leur médecin traitant (ou un médecin de leur choix) ;
- dans une pharmacie ;
- auprès d'un infirmier ;
- dans un centre de vaccination (possibilité de prendre rendez-vous sur www.sante.fr).

Pour les personnes ayant bénéficié du vaccin Janssen ?

Il est recommandé pour les personnes ayant bénéficié du vaccin Janssen de recevoir une dose de rappel avec un vaccin à ARN messenger, en respectant un **délai minimal de 4 semaines entre la vaccination et la dose de rappel.**

La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel entre 3 et 6 mois après la dernière injection, sur avis médical.

Mon âge	Ma situation	Moderna	Pfizer-BioNTech
12 à 17 ans inclus		Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
18 à 64 ans inclus	J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen →	<p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	<p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
	J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité →	<ul style="list-style-type: none"> • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	
	Dans toutes les autres situations →	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
65 ans et plus	Quelle que soit ma situation →	<p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	<p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de vaccination • Mon lieu de soin • Mon lieu d'hébergement (EHPAD et USLD)

- Le rappel vaccinal se fait forcément avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna, quel que soit le vaccin utilisé précédemment).
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles.
- Les personnes ayant eu la Covid-19 après un schéma vaccinal complet ne sont pas éligibles au rappel.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19



version : 7 septembre 2021

Contact presse
ARS Nouvelle-Aquitaine
06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr